



**TOPAZE**

L'électricité composée

- de solaire local  
- d'hydraulique suisse 



**AMBRE**

L'électricité composée

- de solaire local  








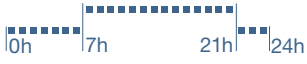
**OPALE**

L'électricité composée

- d'hydraulique 

**Les tarifs en un coup d'œil**

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
<b>TOPAZE</b>	STSI PME			
	Haut tarif		19,76	21,28
	Bas tarif		15,11	16,27
<b>AMBRE</b>	STSI PME			
	Haut tarif		27,58	29,70
	Bas tarif		22,93	24,69
<b>OPALE</b>	STSI PME			
	Haut tarif		19,33	20,81
	Bas tarif		14,68	15,81


**Garantie d'origine solaire local en complément**

**AMBRE<sup>GO</sup>**



**AMBRE<sup>GO</sup> - L'électricité composée de solaire local**  
Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 8.50 (HT)

# Votre électricité en détails

Energie		STSI PME
 TOPAZE	Haut tarif	7,76
	Bas tarif	6,20
 AMBRE	Haut tarif	15,58
	Bas tarif	14,02
 OPALE	Haut tarif	7,33
	Bas tarif	5,77
<b>Prix de base CHF</b>		
	Hors TVA	2,00/mois
	TVA comprise	2,15/mois

**STSI PME**  
BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Réseau		BT2
Utilisation du réseau	Haut tarif	7,92
	Bas tarif	4,83
Swissgrid SA - Services systèmes		0,16
RPC et protection des eaux et poissons <sup>1)</sup>		2,30
PCP <sup>2)</sup>		1,62

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	Hors TVA	9,47/kW/mois
	TVA comprise	10,20/kW/mois
Energie réactive*	Hors TVA	5,77 cts/kVarh
	TVA comprise	6,21 cts/kVarh

\*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

## Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [stsi.saint-imier.ch](http://stsi.saint-imier.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Douze factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

## TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'émolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur [stsi.saint-imier.ch](http://stsi.saint-imier.ch), en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?

**SERVICES TECHNIQUES**  
VILLE DE SAINT-IMIER

Services Techniques  
Ville de Saint-Imier  
Rue Agassiz 4, Case postale 301  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 44 00  
[servicestechniques@saint-imier.ch](mailto:servicestechniques@saint-imier.ch)  
[stsi.saint-imier.ch](http://stsi.saint-imier.ch)

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

<sup>2)</sup> Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0,60 cts/kWh
PCP - Manifestations	0,12 cts/kWh
PCP - Efficacité énergétique	0,20 cts/kWh